LES ÉTUDES LATINES DANS LE MONDE[1]

AU BRÉSIL

Lorsque, en 1500, les premières caravelles portugaises abordèrent en Amérique, et que Pedro Alvarez Cabral prit possession du pays au nom du roi de Portugal, le premier acte des dévots navigateurs fut de célébrer une messe sur le continent nouveau. Le latin venait d'arriver à l'Amérique portugaise et sur le navire même de ceux qui l'avaient découverte.

Moins d'un demi-siècle plus tard, les Jésuites (auxquels D. João III avait, en 1539, concédé le quasi-monopole de l'instruction au Portugal et dans ses colonies) avaient fondé au Brésil une demi-douzaine de collèges où fréquentaient les petits Indiens et les fils des colons. On y apprenait à lire, à écrire, à compter ; mais on y enseignait aussi, à côté du chant et de la doctrine chrétienne, les premiers rudiments de la langue latine. Un des fondateurs du collège de Piratininga, le P. Joseph Anchieta, a laissé une œuvre assez importante en latin : hymnes et cantiques religieux, dialogues, mystères, sans parler d'une abondante correspondance et d'une histoire de la Compagnie de Jésus au Brésil. Il fut le premier humaniste de l'Amérique.

Bientôt même fut créé, et toujours par les Jésuites, une sorte d'enseignement secondaire appelé « curso intermediario » ou « curso de artes », équivalent colonial du baccalauréat ès lettres. La matière principale de ce cours était le latin, langue internationale de la science d'alors, aussi bien que langue liturgique de l'Église. Au sortir de ce cours, les étudiants les mieux doués suivaient en théologie, entrant dans les séminaires, seuls établissements d'enseignement supérieur qui existassent alors au Brésil et où les cours, selon la tradition des Pères, se donnaient en latin.

C'est seulement avec l'indépendance du Brésil, en 1822, qu'un enseignement secondaire proprement dit commença à se constituer peu à peu. Même alors, il était donné presque uniquement dans des collèges religieux où le latin conservait la situation privilégiée que lui avait con-

1. Suite. Cf. cette *Revue* : 1924, p. 266; 1925, p. 65 et 220; 1928, p. 127; 1929, p. 34; 1932, p. 315; 1933, p. 308; 1934, p. 40; 1935, p. 37 et 259.

férée l'antique « ratio studiorum ». Dès cette époque, cependant, quelques voix commençaient ici et là à s'élever contre les études classiques, écho affaibli de la vieille querelle des Anciens et des Modernes, tant de fois renouvelée en Europe. Ainsi, dans le Plan d'éducation nationale de Martim Francisco Ribeiro de Andrada, présenté en 1825 à la Chambre des députés, le latin (et le grec) n'avaient leur place que dans l'enseignement supérieur, et Martim Francisco justifiait son point de vue en ces termes : « Autant la connaissance de ces deux langues est inutile à la classe moyenne, destinée au commerce et aux métiers, autant elle est nécessaire au législateur, au philosophe et au raffiné qui se flatte de connaître la bonne littérature. » Mais ce projet fut repoussé par la Chambre et le latin garda sa suprématie : la loi du 3 octobre 1832, qui règle les conditions d'entrée dans les quelques grandes Écoles que possédait alors le pays, exige, entre autres, de l'aspirant un certificat d'études latines. Et lorsque par décret du 2 décembre 1837, fut créé le Collège impérial D. Pedro II, le premier établissement officiel du pays entretenu et dirigé par l'État, le latin figurait au programme de cinq années sur les sept qui constituaient le cours secondaire.

Une réforme de l'enseignement secondaire consécutive à la proclamation de la République, en 1889, eut pour effet d'introduire le latin dans toute la durée des sept années du cours secondaire. C'est le régime qui demeura en vigueur jusqu'en 1901. Ce fut l'extrême pointe des succès du latin. Les réformes ultérieures devaient le faire continuellement reculer.

Réforme Rocha Vaz, en 1925, qui réduit à quatre ans la durée des cours de latin. Réforme Francisco de Campos (1931), qui disloque l'ancien système et divise le cours secondaire en un cours fondamental de cinq ans (avec deux ans de latin, à raison de trois heures par semaine), suivi d'un cours complémentaire de deux ans subdivisé en trois sections qui préparent plus directement aux grandes Écoles : droit, médecine, polytechnique. Une de ces sections, celle de droit, comporte du latin à raison de trois heures par semaine.

En recul dans l'enseignement secondaire, le latin gagnait par ailleurs des positions qu'il n'avait jamais auparavant occupées. Une chaire de latin a été créée dans presque toutes les Écoles normales de l'enseignement primaire. La municipalité de Rio-de-Janeiro a introduit l'étude du latin dans ses écoles professionnelles. Le Brésil, un des rares pays sud-américains où le latin soit demeuré matière obligatoire pour tous les élèves de l'enseignement secondaire, est peut-être un des pays du monde où le latin est enseigné au plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes.

Et, malgré cela, il y a chez nous une crise du latin. C'est d'abord une question de programme. La plupart de nos élèves n'abordent le latin que pendant deux ans et à raison de trois heures par semaine. Ils quittent

le latin au moment où, surmontées les premières difficultés matérielles, ils commençaient à s'y intéresser et à en profiter pour leur formation. Ou plutôt ils n'y trouvent de ce fait, bien souvent, dès le début, ni intérêt ni profit. C'est encore une question de méthodologie et de formation des maîtres. La plupart de nos professeurs en cette matière étant membres des ordres religieux ou formés dans les séminaires en sont encore demeurés aux vieilles méthodes du temps où l'étude du latin constituait pendant sept ans le centre de la formation du jeune homme. On voit ce que cela peut donner avec les programmes actuels, alors que les très rares professeurs formés aux méthodes modernes ont déjà tant de mal à rendre leur enseignement utile. Parfois même s'opèrent des conjonctions monstrueuses : la nostalgie réactionnaire du temps où l'on parlait latin s'unit à un engouement inconsidéré pour les procédés « scientifiques » de la méthode directe. On parle latin à des enfants qui ne savent même pas les déclinaisons.

Enfin, le plus grave est peut-être la question du milieu social. Le latin est desservi auprès des familles par tous les courants d'utilitarisme immédiat qui s'exercent dans notre pays comme dans le reste du monde. Il est desservi plus encore par les latinistes ou l'idée qu'on s'en fait : le latiniste, pour trop de nos concitoyens, c'est encore l'homme qui écrit et parle en latin (un de nos journaux publie assez souvent des vers latins) ; c'est celui qui peut réciter un chant de l'*Énéide* à reculons, en commençant par le dernier mot. On sourit devant ces anachronismes grotesques ; quelques-uns même admirent de loin ou font semblant. Mais le latin n'y gagne rien.

Deux faits, cependant, permettent d'espérer un avenir meilleur : la création de la Faculté des lettres de Saint-Paul (1934) et la fondation de l'Université du District fédéral à Rio-de-Janeiro, avec une École de philosophie et lettres (1935) ; à lui seul, cet acte de patriotisme éclairé suffirait à couronner de lauriers l'administration de M. Anisio Teixeira. Autour de ces Facultés, où des professeurs français sont venus apporter, aux côtés de leurs collègues brésiliens, toutes les ressources de leur science et de leur dévouement, se crée peu à peu un mouvement d'opinion dont bénéficie la culture et le vrai latin. De leur sein sortiront bientôt pour notre enseignement des maîtres bien formés, les premiers parmi nous qui n'auront pas eu à gravir seuls et toujours à l'aventure les sentiers ardus de l'autodidactisme.

Je ne puis terminer cet article sans rendre un juste hommage à la mémoire du grand latiniste brésilien, professeur du collège Pedro II, le docteur Vicente de Souza, champion du renouvellement des études latines au Brésil. Il fut le premier parmi nous à donner à son enseignement une orientation philologique, enseignant à ses élèves la pronon-

ciation classique du latin, sujet sur lequel il publia en 1902 un remarquable opuscule : *Restitution de la prononciation latine.*

On aura vu par cet exposé qu'au Brésil, pays latin de langue et de civilisation, le latin n'a jamais cessé d'avoir ses fidèles : il a formé, depuis les temps coloniaux jusqu'à aujourd'hui, le meilleur de notre jeunesse. Et nous espérons voir encore chez nous des jours meilleurs pour les études latines quand notre magistère secondaire sera constitué en totalité de professeurs munis d'une solide préparation technique qu'ils auront acquise dans les Facultés de lettres de notre pays.

Ernesto FARIA,
Professeur aux Écoles secondaires
de la Municipalité de Rio-de-Janeiro.